

# Infos Pratiques

**Équipe d'animation :** La Maison Des Jeunes est encadrée par Carine et Diana.

**Tranche d'âge :** La Maison Des Jeunes accueille tous les jeunes âgés de 10 ans dans l'année jusqu'à 18 ans.

**Horaires d'ouverture :** Mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 20h et samedi de 14h à 17h30. Le bureau est ouvert tous les matins.

**Inscriptions :** Par mail uniquement à l'adresse suivante : [mdj@stmeen.fr](mailto:mdj@stmeen.fr)  
Les inscriptions se font par ordre d'arrivée (le nombre de place est limité).  
Inscription possible en cours de période sous réserve de places disponibles.

**Dossier d'inscription :** Pour pouvoir participer à la Maison Des Jeunes, il est obligatoire de remplir le dossier d'inscription 2020/2021. Celui-ci est fourni par l'équipe d'animation ou est disponible sur le site internet de la commune (rubrique jeunesse / Maison Des Jeunes).

**Modalités de remboursement :** En cas d'absence du jeune, merci de prévenir l'équipe d'animation au moins 2 jours avant. Dans ce cas vous serez remboursé (ou sur présentation d'un certificat médical).

Sous réserve du nombre d'inscrit, l'équipe d'animation peut annuler une activité. Elle se réserve également le droit d'annuler ou de remplacer une activité en cas de manque de sécurité lié à la météo ou autre...

**Absences :** Merci de nous prévenir le plus tôt possible pour tout désistement (au moins 2 jours). Au bout de 3 absences non justifiées, c'est-à-dire où nous ne sommes pas avertis, le jeune ne pourra plus participer aux autres activités proposées jusqu'à la fin des vacances.

**Tarif :** 1 €/jour à régler le premier jour de présence du jeune pour la totalité des activités (gratuit pour l'accueil informel).

**Modalités de paiement :** Par chèque à l'ordre du Trésor public, en chèques vacances ou en espèces. Le règlement des activités valide l'inscription du jeune aux animations.

**Lieu de rendez vous :** Tous les rendez vous se font au complexe socioculturel.

**Matériel à apporter :** Les jeunes doivent apporter chaque jour :

- Un masque
- Goûter

**Protocole sanitaire :**

- Respect des gestes barrières (distanciation, lavage des mains régulier, savon et gel hydro alcoolique présents dans les locaux, marquage au sol...).
- Les locaux et matériels sont désinfectés et nettoyés quotidiennement en respectant le protocole d'hygiène.
- Port du masque obligatoire pour tous. Chaque jeune doit apporter son masque personnel (1 masque pour 4 heures). Il n'y a pas de distribution de masque au sein de l'établissement.
- Le programme d'activité est adapté aux circonstances, en déclinaison du projet éducatif.
- Sens de circulation des locaux : entrée par la porte coulissante, sortie par l'escalier extérieur coté terrasse. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux.
- Seuls les jeunes inscrits aux animations sont autorisés à entrer des les locaux.
- A l'arrivée du jeune, l'équipe d'animation prend la température de celui-ci avec un thermomètre frontal. Si la température excède le seuil autorisé, le jeune ne pourra pas être accueilli dans les locaux.

Commune de Saint Méen le Grand  
Pôle enfance jeunesse

## Maison Des Jeunes

**Hors vacances**  
de Septembre à Octobre 2020

**pour tous les jeunes (10/18 ans)**



Maison Des Jeunes de Saint Méen le Grand

9 bis rue du révérend père janvier

35290 Saint Méen le Grand

02 99 09 40 45 ou 06 83 80 49 33

[mdj@stmeen.fr](mailto:mdj@stmeen.fr)





# Hors vacances de Septembre à Octobre 2020

**pour les jeunes**  
(âgés de 10 à 18 ans)

## Des temps informels (temps libre) :

C'est gratuit et sans inscription.

Tu peux y rester le temps que tu le souhaites, 5 minutes comme 1 heure.

Jeux de société, billard, air hockey, musique, tir à l'arc, baby foot, jeux vidéos etc... sont à ta disposition.








**Tous les vendredis**  
à partir du 11 septembre  
de 16h30 à 20h

**Tous les mercredis**  
à partir du 9 septembre  
de 14h à 18h

**Samedi 19 septembre,**  
**samedi 3 octobre et**  
**samedi 10 octobre**  
de 14h à 17h30

NOM PRÉNOM : .....

## Des temps d'activités :

JOURS	ACTIVITÉS	HEURE	TARIF	Coche pour l'inscription	Infos Pratiques
Mercredi 16 septembre	Calligraphie	 14h-18h	1 €		Calligraphie : art de la belle écriture. Ultimate : Sport qui se joue avec un frisbee. Vortex : Jeu de lancer.
	 Ultimate Vortex				
Mercredi 23 septembre	Tournoi fun	 14h-18h	1 €		Tournoi ludique par équipe de deux. Couture : création d'une petite pochette.
	Couture				
Mercredi 30 septembre	Déco patch	14h-18h	1 €		Déco patch : Création d'une boîte à customiser. Jeux sportifs : initiation à l'athlétisme et jeux divers. 
	Jeux sportifs				
Mercredi 7 octobre	 Cuisine	14h-18h	1 €		Réalisations de desserts pour le goûter et dégustation.
Mercredi 14 octobre	Magie	 14h-18h	10 €		Magie et Cirque : Initiations à l'art du spectacle. Prestataire pour la magie. 
	Cirque				

Inscriptions avant le lundi 14 septembre :

[mdj@stmeen.fr](mailto:mdj@stmeen.fr)

Renseignements : 02 99 09 40 45 ou 06 83 80 49 33

Prévoir un masque, vêtements selon la météo et l'activité, et goûter.